



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE**

Arrêté du 25 juin 2018

ENSEMBLE DOCUMENTAIRE
pour la formation et la mise en œuvre du Contrôle en Cours de Formation

Ces consignes concernent les candidats des établissements publics et privés
sous contrat, les GRETA et les CFA habilités au CCF

CETTE VERSION ANNULE LES PRÉCÉDENTES
à partir de la session 2022

SOMMAIRE

I. Ressources	3
II. Evaluation par contrôle en cours de formation	3
1. Généralités	3
2. Construction des situations d'évaluation	3
3. Déroulement de l'évaluation.....	3
4. Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation.....	4
5. Notation	4
6. Dossier de notation	5
III. Synthèse des épreuves professionnelles.....	5
IV. EP1 : Cahier des charges des situations d'évaluation « Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds »	6
1. EP1 : Sujet zéro.....	7
2. EP1 : Grille de vérification de la conformité du sujet de CCF	11
3. EP1 : Grille d'évaluation.....	12
4. EP1 : Document d'aide à l'évaluation	13
5. EP1 : Grille d'aide à l'évaluation de 4 élèves.....	14
6. EP1 : Document de conversion de l'évaluation en note.....	15
V. EP2 : Cahier des charges des situations d'évaluation « Techniques esthétiques liées aux phanères ».....	16
1. EP2 : Sujet zéro.....	17
2. EP2 : Grille de vérification de la conformité du sujet de CCF	20
3. EP2 : Grille d'évaluation	21
4. EP2 : Document d'aide à l'évaluation	22
5. EP2 : Grille d'aide à l'évaluation de 4 élèves.....	23
6. EP2 : Document de conversion de l'évaluation en note.....	24
VI. EP3 : Cahier des charges des situations d'évaluation « Conduite d'un institut de beauté et de bien-être ».....	25
1. EP3 : Sujet zéro.....	26
2. EP3 : Grille de vérification de conformité du sujet de CCF	28
3. EP3 : Grille d'évaluation	29
4. EP3 : Document d'aide à l'évaluation	30
5. EP3 : Document de conversion de l'évaluation en note.....	31
DOCUMENT RÉCAPITULATIF DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	32
DOCUMENT RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE	35

I. Ressources

Éléments incontournables à consulter pour la bonne mise en œuvre du CCF :

☞ **Référentiel, modalités de certification ...** : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf

☞ **Guide d'accompagnement pédagogique** : <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article2076>

☞ Site SBSSA Lyon : <https://sbssa.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?rubrique188>

II. Evaluation par contrôle en cours de formation

1. Généralités

L'évaluation en CCF est organisée sur les lieux où se déroule la formation (**en centre de formation**), au moment où les candidats ont atteint le niveau requis, **dans le cadre des activités habituelles de formation pratique**. Le CCF s'intègre dans le processus de formation sans l'interrompre : le formateur évalue les élèves qu'il a repérés comme ayant atteint les compétences et connaissances visées par la situation d'évaluation.

Les évaluations se déroulent au cours du **second semestre de l'année d'inscription à l'examen**. Les dates sont fixées par les établissements en fonction du calendrier général.

☞ Consulter : <https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation>

2. Construction des situations d'évaluation

Une situation d'évaluation permet, lors de la réalisation d'une activité dans un contexte donné, de vérifier que le candidat possède les **compétences et les connaissances** constitutives d'une unité du diplôme.

Sa conception est de la responsabilité de l'enseignant, sous le contrôle de l'IEN. Sa mise en œuvre et son organisation sont gérées par l'établissement de formation.

Chaque professeur chargé de l'enseignement professionnel théorique et pratique, devra construire sa ou ses situations d'évaluation en référence aux compétences à évaluer, spécifiques à chaque CCF.

Les professionnels peuvent être associés à l'élaboration des situations d'évaluation : ils vérifient ainsi préalablement leur adéquation à la réalité professionnelle.

☞ Consulter les définitions des épreuves : https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf

3. Déroulement de l'évaluation

L'enseignant programme et organise les évaluations.

L'élève est **obligatoirement** informé à l'avance et pour chaque épreuve concernée :

- du principe général du CCF, de la définition et des coefficients des épreuves,
- des objectifs visés par les situations d'évaluation, des performances attendues et des conditions de déroulement préalables à leur mise en œuvre,
- de la période durant laquelle il sera évalué (la date sera précisée quand « le formateur estime que le candidat a le niveau requis ou a bénéficié des apprentissages nécessaires et suffisants pour aborder l'évaluation »), ainsi que des conséquences d'une éventuelle absence, par inscription dans le carnet de correspondance, inscription dans le cahier de texte de la classe,... **Il n'y a pas**

d'obligation à envoyer des convocations individuelles à domicile, mais ce peut être le choix de l'établissement (la confirmation écrite vaut convocation).

Pendant l'évaluation :

- L'enseignant, assisté dans la mesure du possible d'un professionnel, remet à l'élève le dossier technique : description d'une situation, documents techniques, annexes...
 - L'élève réalise l'activité demandée sur le temps imparti,
 - Les examinateurs observent les activités des élèves au cours de son déroulement (évaluation en cours d'épreuve) pour ne pas se limiter au seul résultat final (évaluation finale), mais pour prendre en compte également la démarche utilisée et les stratégies mises en œuvre.
- Pendant ce temps les autres apprenants poursuivent les activités d'apprentissage prévues.

4. Absence d'un candidat à une ou plusieurs situations d'évaluation

☞ Consulter : https://eduscol.education.fr/785/controle-en-cours-de-formation?menu_id=938

	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none"> • Il est proposé au candidat de repasser son (ou ses) évaluation(s) à une autre date. • En cas d'impossibilité (ex : congé longue maladie), la note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s).
		Absent à toutes les situations	<ul style="list-style-type: none"> • La note "zéro" est attribuée à l'unité. Le diplôme peut néanmoins lui être attribué s'il obtient la moyenne générale requise pour l'obtention du diplôme. • Dans le cas où le diplôme ne peut lui être délivré, le candidat peut, sur autorisation du recteur, se présenter à des épreuves de remplacement lorsque cette modalité est prévue par le règlement général du diplôme et selon les conditions fixées par ce règlement. • Dans certaines circonstances (ex : hospitalisation) et sur avis du recteur, le candidat qui réintègre l'établissement avant les épreuves ponctuelles peut demander à se présenter à celles-ci.
Absence justifiée	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à la situation	<ul style="list-style-type: none"> • La note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s). • L'évaluateur indique "absent" sur le document d'évaluation de chaque situation manquée. • La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).
Absence non justifiée	L'unité en CCF comprend plusieurs situations d'évaluation	Absent à une ou plusieurs situations	<ul style="list-style-type: none"> • La note "zéro" est attribuée pour la (ou les) situation(s) manquée(s). • L'évaluateur indique "absent" sur le document d'évaluation de chaque situation manquée. • La note attribuée à cette unité sera fonction du règlement d'examen concerné (moyenne des notes obtenues, degré d'acquisition de compétences terminales ...).
		Absent à toutes les situations	<ul style="list-style-type: none"> • L'évaluateur indique "absent" à l'unité et le diplôme ne peut lui être attribué.
	L'unité en CCF comprend une situation d'évaluation	Absent à la situation	

5. Notation

Chaque examinateur dispose des grilles de notation nationales, qui ne doivent en aucun cas être modifiées. **Selon l'organisation des établissements et le souhait des équipes pédagogiques**, l'évaluation peut être réalisée par deux professeurs de la division.

Les professionnels sont associés à ces évaluations en fonction de leur disponibilité. **Ils sont invités (par ordre de mission) par l'établissement de formation** ; l'équipe pédagogique peut être aidée dans sa recherche des professionnels par le **Conseiller Entreprise pour l'École (CeE)** de la filière, par l'intermédiaire du DDF.

Préalablement à l'évaluation, le professeur et les professionnels s'accordent sur les critères d'exigence propres aux activités support de l'évaluation.

On privilégiera l'évaluation de 4 à 6 élèves au cours d'une séance selon le nombre de professionnels présents.

- A l'issue de l'évaluation, **les notes restent confidentielles jusqu'à la date de délibération du jury** d'examen fixée par l'Inspecteur d'Académie chargé du département.
- Les fiches de notation sont classées dans le dossier de notation de l'élève et restent sous la responsabilité de l'établissement scolaire ;**
- Les dossiers doivent pouvoir être mis à la disposition du jury de délibération.
 - Les dossiers **seront conservés par l'établissement pendant un an après la délibération du jury.**

6. Dossier de notation

Les documents relatifs au CCF sont conservés pour chaque apprenant :

- Les fiches descriptives du travail demandé au candidat, pour chaque situation d'évaluation,
- Les grilles de notation par candidat

L'ensemble sera :

- Tenu à la disposition de l'inspecteur
- Tenu à la disposition du jury de délibération
- Archivé pendant 1 an dans l'établissement de formation

III. Synthèse des épreuves professionnelles

<p>EP1 – TECHNIQUES ESTHETIQUES DU VISAGE, MAINS ET PIEDS Épreuve pratique et écrite : coefficient 5 Epreuve pratique et écrite + orale (chef d'œuvre) : coeff 6 Durée 2h45 + 10 min (chef d'œuvre)</p> <p>1^{ère} partie écrite : 45 minutes – 30 points</p> <p>2^{ème} partie pratique : 2h – 70 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - Techniques de soins esthétiques du visage - Techniques de soins des mains ou des pieds - Techniques de maquillage <p>Caractéristiques du modèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Féminin majeur ou <u>modèle élève féminin majeur ou non.</u> • Visage maquillé: fond de teint, fards à paupières, cosmétiques à cils, rouge à lèvres foncé ; • Sourcils épilés ; • Ongles des mains et des pieds non maquillés ; • Sans faux-cils ou extension de cils, sans maquillage permanent ; • Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électriques. 	<p>EP2 – TECHNIQUES ESTHETIQUES LIÉES AUX PHANÈRES Épreuve pratique et écrite : coefficient 4 Durée 2h30</p> <p>1^{ère} partie écrite : 30 minutes – 20 points 2^{ème} partie pratique : 2h – 60 points</p> <ul style="list-style-type: none"> - techniques d'épilation des sourcils - techniques d'épilation de deux zones - techniques sur les ongles <p>Caractéristiques du modèle :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Modèle féminin majeur ou <u>modèle élève féminin majeur ou mineur.</u> • Visage non maquillé, • Sourcils non épilés, sans maquillage permanent, • Jambes complètes, avant-bras, aisselles, maillot non épilés (longueur minimum 2 mm), • Ongles des mains et des pieds maquillés avec du vernis classique foncé non manucurés (pas de vernis semi-permanent), non rongés, • Sans prothèse ongulaire (capsules, gels, résines), • Sans piercing pour des raisons d'hygiène et de sécurité liées à l'utilisation des appareils électrique
--	--

EP3 – CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTÉ ET DE BIEN-ÊTRE

Relation avec la clientèle et vie de l'institut

Épreuve orale : coefficient 4 Durée 40 minutes

Situation 1 – 40 points : simulation d'une vente
Temps de préparation 5 minutes / temps du sketch 10 minutes

Situation 2 – 40 points : présentation du dossier
Temps de présentation : 10 minutes maximum / temps de l'entretien : 15 minutes maximum

Le candidat remet son dossier complet (document authentique) à la date fixée par les enseignants et validée par le chef d'établissement.

Le candidat présentation à l'épreuve qui n'a pas remis son dossier complet à la date fixée n'est pas interrogé, est reçu par le Directeur délégués aux formations (DDF) et/ou l'enseignant et se voit attribué la note 0 à l'épreuve.

IV. EP1 : Cahier des charges des situations d'évaluation « Techniques esthétiques du visage, des mains et des pieds »

Les exigences doivent être conformes à celles mentionnées dans le référentiel de certification du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

1. Consulter la définition de l'épreuve https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_ecp/Annexes_CAP_ecp.pdf
2. Prendre connaissance du sujet 0
3. Utiliser le modèle académique de présentation du sujet
4. Prendre connaissance de la fiche de contrôle de conformité pour la rédaction
5. Rédiger le sujet qui doit comporter une situation professionnelle réaliste et significative (avec les attentes de la cliente). Une grande partie doit s'appuyer sur la situation présentée. Des questions indépendantes peuvent compléter le questionnement. Les documents proposés doivent être d'actualité. L'ensemble des savoirs associés doivent être contextualisés

Remarque : Attention aux questions qui ne permettent pas de vérifier les connaissances tels que textes à trous, tableau à cocher, questions fermées (vrai/faux...), éléments à relier par des flèches. Limiter le nombre de tableau à compléter (1 ou 2 tableaux maximum).

1. EP1 : Sujet zéro

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE			
CCF - Épreuve EP1 : TECHNIQUES ESTHETIQUES DU VISAGE, DES MAINS ET DES PIEDS			
Académie de Lyon			
Nom de l'établissement :			
Adresse :			
SESSION 20...	Durée : 2h45	Coefficient : 5	SUJET N° 0
Nom :	Prénom :	Classe :	Page 1/4

SUJET N°0

Situation professionnelle : aujourd'hui, vous recevez madame CRIGNON pour la première séance de son forfait mariage. Elle a pris rendez-vous pour un soin du visage, un soin des mains et un premier essai maquillage.

La responsable de l'institut, vous remet sa fiche cliente et vous demande de préparer la prestation que vous allez assurer.

Lorsque vous prenez en charge madame CRIGNON, elle vous explique que sa robe est blanche et son bouquet rose.

PREMIERE PARTIE

Après avoir pris connaissance de la situation professionnelle et de la fiche diagnostic (Annexe 1), vous disposez de 45 minutes pour :

1- Déduire le type de peau de la cliente et l'écrire ci-dessous :

.....

2- Répondre au questionnement en renseignant le document réponse (page 3/4 et 4/4) à restituer au jury à l'issue des 45 minutes.

DEUXIEME PARTIE

Vous disposez de 2 heures pour réaliser :

- Un soin visage adapté à son type de peau, incluant l'utilisation d'un appareil.
- Un masque sur les deux mains.
- Un maquillage jour.

A l'issue de l'épreuve, vous remettrez l'ensemble des documents en votre possession au jury.

ANNEXE 1 – Fiche Diagnostic

MARY COHR
PARIS

Fiche cliente

Civilité : madame

Nom : CRIGNON **Prénom** : Ana

Date de naissance : 1^{er} avril 1990

Adresse : rue Pasteur à CHARTRES

Profession : fleuriste

Nombre d'enfants : 0

Caractéristiques visage, décolleté et cou



- ✓ Grain de peau : irrégulier
- ✓ Ostia : dilatés sur l'ensemble du visage
- ✓ Aspect visuel : luisance sur l'ensemble du visage
- ✓ Imperfections vasculaires : aucune
- ✓ Imperfections pigmentaires : quelques lentigos sur les joues
- ✓ Autres imperfections : quelques papules et des comédons
- ✓ Épaisseur de la peau : épaisse sur l'ensemble du visage
- ✓ Phototype de la cliente : III

Caractéristiques des mains



- ✓ Imperfections vasculaires : aucune
- ✓ Imperfections pigmentaires : vitiligo
- ✓ État de la peau : sècheresse

DOCUMENT RÉPONSE
(à restituer à l'issue des 45 minutes)

1 Pour traiter les luisances du visage de la cliente, vous choisissez d'utiliser l'appareil à désincrustation électrique.

1.1 Nommer la glande responsable des luisances

.....

1.2 Indiquer le produit de sécrétion de cette glande

.....

1.3 Citer 3 rôles de ce produit de sécrétion

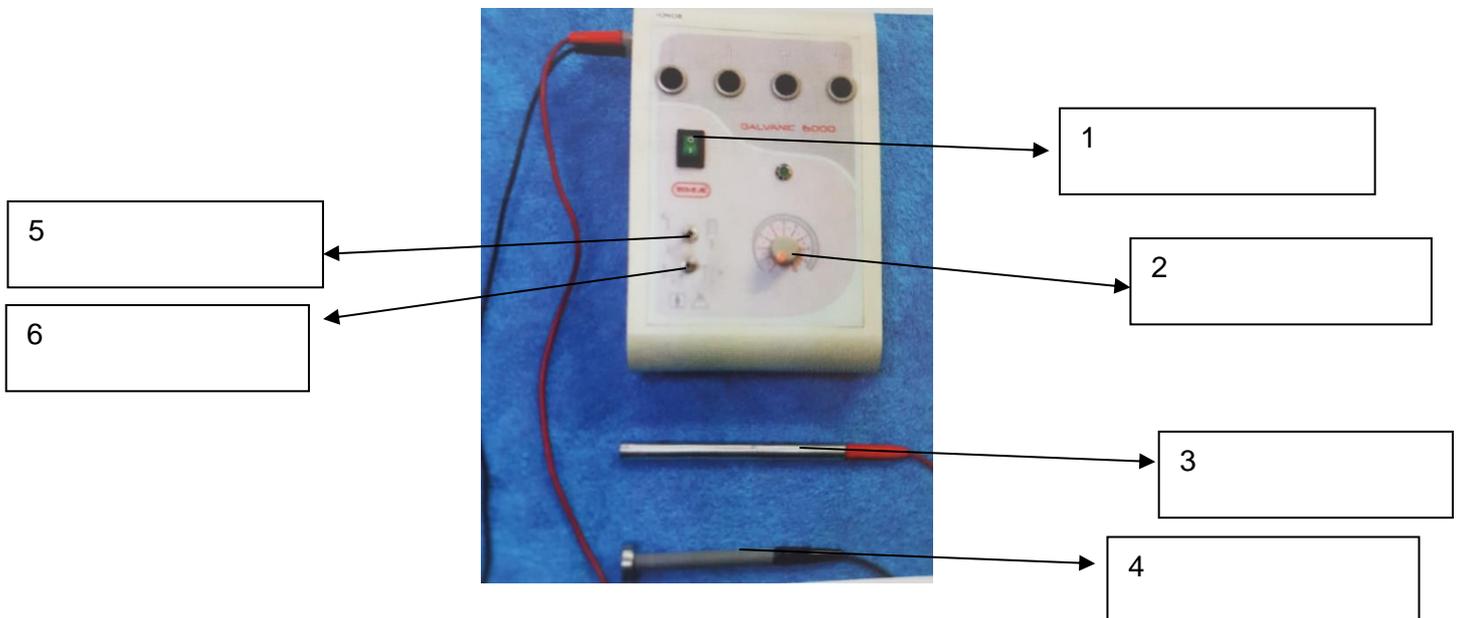
-
-
-

1.4 Énoncer la fonction globale de l'appareil utilisé :

.....
.....
.....

1.5 Identifier sur le schéma suivant, les éléments qui composent l'appareil

Source : Techniques esthétiques Edition Delagrave 2016



2 Vous choisissez un masque à appliquer lors de ce soin visage.

2.1 Identifier le masque à utiliser pour le soin

2.2 Préciser la forme galénique du masque

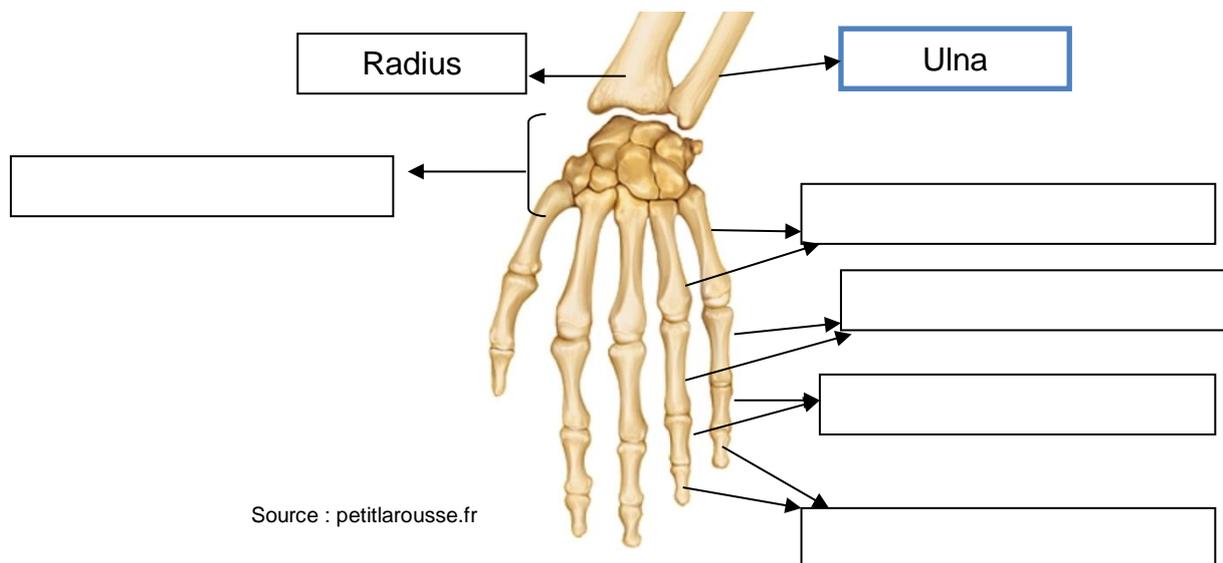
.....

2.3 Identifier l'actif principal de ce masque en nommant son rôle et son origine

.....

Vous préparez un soin des mains

3 Annoter le schéma ci-dessous



4.1 Présenter 4 caractéristiques du phototype III

-
-
-
-

4.2 Énumérer 3 précautions à prendre par Madame CRIGNON lors de ses expositions au soleil

-
-
-

4.3 Indiquer l'indice de protection de la crème photo-protectrice à conseiller à Mme CRIGNON

.....

4.4 Indiquer le mode d'utilisation de cette crème

.....

2. EP1 : Grille de vérification de la conformité du sujet de CCF

Points de vérification : Forme	Vérifié
La maquette fournie est utilisée	
Police Arial 12	
Numérotation des questions suivant codification internationale (Ex. : 1 ; 1.1 ; 1.1....)	
Les questions sont précises et formulées avec des verbes d'action	
Les questions précisent les exigences attendues si nécessaire (Ex. : 3 exemples attendus, 2 notions, 3 caractéristiques...)	
Les points sont précisés au moins par grandes parties	
Le sujet comprend 4 parties : 1 situation professionnelle, 1 partie écrite, 1 partie pratique, 1 annexe (fiche diagnostic)	
Tous les documents sont lisibles	
Les documents sont d'actualités	
Les sources des documents sont mentionnées	
L'orthographe est vérifiée	
Points de vérification : Fond situation professionnelle	Vérifié
La situation professionnelle comporte les attentes de la cliente	
La situation professionnelle est réaliste	
L'annexe = la fiche diagnostic esthétique, présentent les caractéristiques visuelles et palpatoires de la peau de la cliente	
Points de vérification : Fond « Partie écrite »	Vérifié
Présence de savoirs associés liés à la situation présentée	
Présence de savoirs associés de biologie et technologie du pôle 1	
Présence de savoirs associés liés à la conduite d'une prestation UV sur 5 points	
Présence de schémas (au moins un)	
Le questionnement prend en compte la durée de l'épreuve : 45 min	
Points de vérification : Fond « Partie pratique »	Vérifié
Le sujet demande la mise en œuvre d'un soin esthétique du visage	
Le sujet demande la mise en œuvre d'un soin des mains OU des pieds	
Le sujet demande la mise en œuvre d'un maquillage du visage	
Les techniques professionnelles demandées doivent être réalisables dans les 2 heures	
Points de vérification : Corrigé	Vérifié
Les réponses sont en rouge	
Le lien du savoir associé à chaque question posée est précisé (S1.1.3 ...)	

Nom du concepteur du sujet :

Etablissement de formation :

N° du sujet :

Date :

3. EP1 : Grille d'évaluation

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	Session
	EP1 A Techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds Durée de l'épreuve : 2h45 (45 min d'écrit + 2 h de pratique)	Sujet N°... Date du CCF :
	Etablissement de formation :	
Elève	Nom :	Prénom :

→ **Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1**

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C11.1, C11.2, C11.3, C12.1		NE	TI	I	S	TS	Points
→ Pénalité : Piercing sur le visage = annuler les 10 points ci-dessous) <input type="checkbox"/>							
- Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne 							/10
C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle							
Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant : - des techniques manuelles, - des produits cosmétiques, - des appareils	Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande (choisir 1 élément)	Diagnostic exact – techniques adaptées à la demande <input type="checkbox"/>		Diagnostic exact – techniques non adaptées à la demande <input type="checkbox"/>		/10	
	Enchaînement logique des étapes	Diagnostic faux – techniques adaptées ou non à la demande <input type="checkbox"/>					
	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des appareils o Utilisant des produits cosmétiques 						/5
→ Pénalité : Visage non maquillé = - 3 pts <input type="checkbox"/>							
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds							
Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : - Des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques 						/5
→ Pénalité : Ongles des mains ou des pieds maquillés = - 1 pt <input type="checkbox"/>							
C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage							
Réaliser un maquillage du visage :	- Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net						/15
→ Pénalité : Sourcils non épilés = - 2 pts <input type="checkbox"/>							
→ Pénalité : Faux-cils, extension de cils ou maquillage permanent = - 5 pts <input type="checkbox"/>							
Aptitude à mobiliser les savoirs associés dont S1.1.3 lié à la conduite d'une prestation UV							/30
Total							/100
TOTAL							/20

Appréciations / Justification des notes inférieurs à 10	Noms et signature des évaluateurs
---	-----------------------------------

4. EP1 : Document d'aide à l'évaluation

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté</i> <i>Égalité</i> <i>Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
	PÔLE 1 : EP1 TECHNIQUES de SOINS ESTHETIQUES du VISAGE, des MAINS et des PIEDS Durée de l'épreuve : 2h45 (45 minutes d'écrit + 2 heures de pratique)
	DOCUMENT D'AIDE A L'EVALUATION

→ Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C11.1, C11.2, C11.3, C12.1	TI	I	S	TS	
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o Une démarche éco-citoyenne 	Plus de deux erreurs + mise en danger du modèle, non-respect des règles d'hygiène, de sécurité et du confort du modèle.	Deux erreurs parmi les items.	Disposition ordonnée et rationnelle du poste de travail, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie. Confort de la cliente assuré. Règlements respectés.	S + attitude professionnelle, aisance, économie de produits et de consommables, temps de réalisation optimal.	
C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle					
Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - des techniques manuelles, - des produits cosmétiques, - des appareils 	Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande :	Diagnostic exact - techniques non adaptées à la demande Diagnostic faux - techniques adaptées ou non adaptées à la demande		Diagnostic exact - techniques adaptées à la demande	
	Enchaînement logique des étapes	Non-respect de la chronologie des étapes et/ou plus d'une étape non réalisée.	Une étape non réalisée. Chronologie cohérente du protocole.	Inversion de deux étapes et/ou une étape non-réalisée, ne perturbant pas le protocole.	Enchaînement logique de toutes les étapes.
	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des appareils o Utilisant des produits cosmétiques 	Plus de deux erreurs et/ou non maîtrise des techniques.	Deux erreurs dans la maîtrise des techniques et/ou protocole.	Maîtrise des techniques (utilisation des produits, de l'appareil et des techniques manuelles) et respect du protocole.	S+ dextérité, habileté, aisance de réalisation.
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds					
Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - Des techniques manuelles - des produits cosmétiques 	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques 	Plus de deux erreurs et/ou non maîtrise des techniques.	Deux erreurs dans la maîtrise des techniques et/ou protocole.	Diagnostic exact, bon de choix produits, d'appareils et de techniques manuelles. Maîtrise des techniques (utilisation des produits, de l'appareil et des techniques manuelles) et respect du protocole.	S+ dextérité, habileté, aisance.
C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage					
Réaliser un maquillage du visage :	- Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net	+ aucune mise en valeur de la personne et non-respect de la situation professionnelle.	Choix du maquillage non adapté à la situation professionnelle. Résultat manquant de netteté. Technique peu maîtrisée.	Choix du maquillage adapté à la situation professionnelle, habileté, mise en valeur du modèle, résultat propre et net. Techniques maîtrisées.	S+ aisance et créativité.

5. EP1 : Grille d'aide à l'évaluation de 4 élèves

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE	
	EP1 A Techniques de soins esthétiques du visage, des mains et des pieds Durée de l'épreuve : 2h45 (45 min d'écrit + 2 h de pratique)	Sujet N°... Date du CCF :
	DOCUMENT D'AIDE A L'EVALUATION 4 élèves À compléter avec le document d'aide à l'évaluation NE = non évaluable TI = très insuffisant ; I = insuffisant ; S = satisfaisant ; TS = très satisfaisant	

→ **Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1**

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C11.1, C11.2, C11.3, C12.1		Elève.....	Elève.....	Elève.....	Elève.....
→ Pénalité : Piercing sur le visage = Annuler les 10 pts ci-dessous					
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o une démarche éco-citoyenne 		-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>
C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle					
Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant: - des techniques manuelles, - des produits cosmétiques, - des appareils	Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande	0/10	0/10	0/10	0/10
	Enchaînement logique des étapes				
	- Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des appareils o Utilisant des produits cosmétiques 	-3 <input type="checkbox"/>	-3 <input type="checkbox"/>	-3 <input type="checkbox"/>	-3 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Visage non maquillé = - 3 pts					
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds					
Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant :	<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques 				
<ul style="list-style-type: none"> - Des techniques manuelles - des produits cosmétiques 		-1 <input type="checkbox"/>	-1 <input type="checkbox"/>	-1 <input type="checkbox"/>	-1 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Ongles des mains ou des pieds maquillés = - 1 pts					
C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage					
Réaliser un maquillage du visage :	<ul style="list-style-type: none"> - Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net 				
		-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>
		-5 <input type="checkbox"/>	-5 <input type="checkbox"/>	-5 <input type="checkbox"/>	-5 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Sourcils non épilés = - 2 pts					
→ Pénalité : Faux-cils, extension de cils ou maquillage permanent = - 5 pts					

6. EP1 : Document de conversion de l'évaluation en note

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE					
	PÔLE 1 : EP1 TECHNIQUES de SOINS ESTHETIQUES du VISAGE, des MAINS et des PIEDS Durée de l'épreuve : 2h45 (45 minutes d'écrit + 2 heures de pratique)					
	DOCUMENT DE CONVERSION DE L'EVALUATION EN NOTE					

→ Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1 <input type="checkbox"/>							
Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C11.1, C11.2, C11.3, C12.1		NE	TI	I	S	TS	Total
→ Pénalité : Piercing sur le visage = Annuler les 10 pts ci-dessous <input type="checkbox"/>							
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation rationnelle et complète du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie 		0	1	4	7,5	10	/10
C11.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques du visage correspondant aux attentes de la situation professionnelle							
Réaliser un soin esthétique du visage, cou, décolleté en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - des techniques manuelles, - des produits cosmétiques, - des appareils 	Diagnostic et choix des techniques adaptées à la demande	Diagnostic exact – techniques adaptées à la demande 10					/10
		Diagnostic exact – techniques non adaptées à la demande 0					
		Diagnostic faux – techniques adaptées ou non à la demande 0					
	Enchaînement logique des étapes	0	0,5	2	3,75	5	/5
	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des appareils Utilisant des produits cosmétiques 	0	2,5	10	18,75	25	/25
→ Pénalité : Visage non maquillé = - 3 pts <input type="checkbox"/>							
C11.2 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des mains et des pieds							
Réaliser un soin esthétique des mains ou des pieds en utilisant : <ul style="list-style-type: none"> - Des techniques manuelles - des produits cosmétiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles Utilisant des produits cosmétiques 	0	0,5	2	3,75	5	/5
→ Pénalité : Ongles des mains ou des pieds maquillés = - 1 pts <input type="checkbox"/>							
C12.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de maquillage du visage							
Réaliser un maquillage du visage :	<ul style="list-style-type: none"> - Maquillage adapté à la demande - Maîtrise des techniques adaptées à la demande - Mise en valeur du visage - Résultat net 	0	1,5	6	11,25	15	/15
→ Pénalité : Sourcils non épilés = - 2 pts <input type="checkbox"/>							
→ Pénalité : Faux-cils, extension de cils ou maquillage permanent = - 5 pts <input type="checkbox"/>							
Aptitude à mobiliser les savoirs associés dont S1.1.3 lié à la conduite d'une prestation UV						/30	
Total						/100	
TOTAL						/20	

NE : non évaluable

V. EP2 : Cahier des charges des situations d'évaluation « Techniques esthétiques liées aux phanères »

Les exigences doivent être conformes à celles mentionnées dans le référentiel de certification du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

1. Consulter la définition de l'épreuve https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_eap/Annexes_CAP_eap.pdf
2. Prendre connaissance du sujet 0
3. Utiliser le modèle académique de présentation du sujet
4. Prendre connaissance de la fiche de contrôle de conformité pour la rédaction
5. Rédiger le sujet qui doit comporter une situation professionnelle réaliste et significative (avec les attentes de la cliente). Une grande partie doit s'appuyer sur la situation présentée. Des questions indépendantes peuvent compléter le questionnement. Les documents proposés doivent être d'actualité. L'ensemble des savoirs associés doivent être contextualisés

Remarque : Attention aux questions qui ne permettent pas de vérifier les connaissances tels que textes à trous, tableau à cocher, questions fermées (vrai/faux...), éléments à relier par des flèches. Limiter le nombre de tableau à compléter (1 ou 2 tableaux maximum).

1. EP2 : Sujet zéro

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE			
CCF - Épreuve EP2 : TECHNIQUES ESTHETIQUES LIÉES AUX PHANÈRES			
Académie de Lyon			
Nom de l'établissement :			
Adresse :			
SESSION 20...	Durée : 2h30	Coefficient : 4	SUJET N° 0
Nom :	Prénom :	Classe :	Page 1/3

SUJET N°0

Madame Richard, cliente habituelle de l'institut Escale beauté, a pris rendez-vous car elle part prochainement en voyage en Crète pendant 10 jours.

Elle souhaite un forfait épilation ½ jambe et du maillot et une épilation des sourcils. Elle aimerait également, avoir un maquillage des ongles qui dure tout au long de son séjour.

Sa garde-robe pour le voyage sera dans des couleurs chaudes.

PREMIERE PARTIE

Après avoir pris connaissance de la situation professionnelle, vous disposez de 30 minutes pour répondre au questionnement du document réponse (pages 2/3 et 3/3)

DEUXIEME PARTIE

Vous disposez de 2 heures pour réaliser :

- Une épilation des sourcils.
- Une épilation des ½ jambes et du maillot brésilien .
- Un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent.

A l'issue de l'épreuve, vous remettrez l'ensemble des documents en votre possession au jury.

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE			
CCF - Épreuve EP2 : TECHNIQUES ESTHETIQUES LIÉES AUX PHANÈRES			
Académie de Lyon			
Nom de l'établissement :			
Adresse :			
SESSION 20...	Durée : 2h30	Coefficient : 4	SUJET N° 0
Nom :	Prénom :	Classe :	Page 2/3

DOCUMENT RÉPONSE
(à restituer à l'issue des 30 minutes)

1. Décrire les 3 phases du cycle pileire en complétant le tableau ci-dessous

	Phase	Phase	Phase
Description			
Durée			

Pour l'épilation du maillot vous utilisez une cire jetable sans bande.

2. Énoncer 2 composants spécifiques de cette cire en précisant, pour chacun d'eux l'action recherchée.

- :
- :

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

CCF - Épreuve EP2 : TECHNIQUES ESTHETIQUES LIÉES AUX PHANÈRES

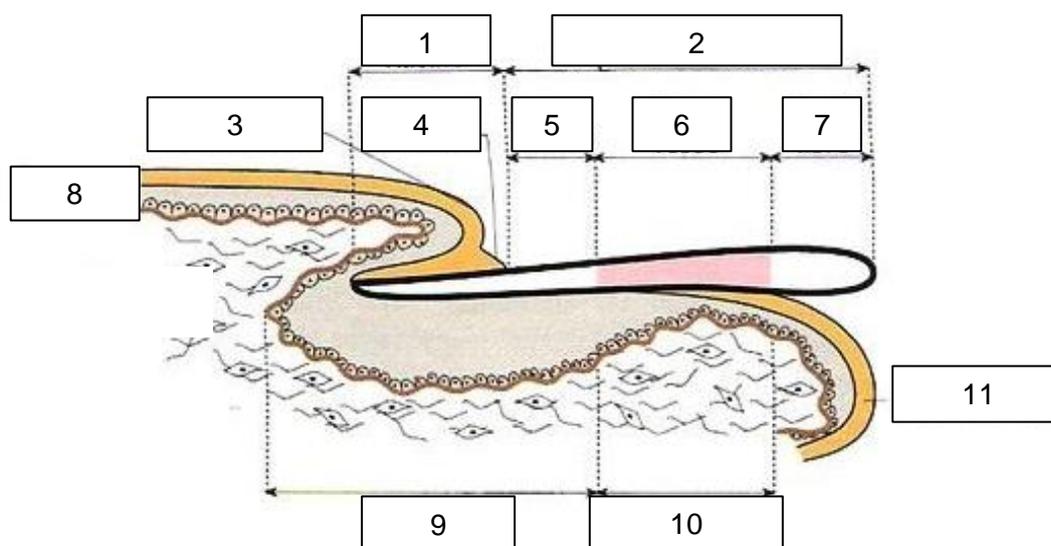
Académie de Lyon

Nom de l'établissement :

Adresse :

SESSION 20...	Durée : 2h30	Coefficient : 4	SUJET N° 0
Nom :	Prénom :	Classe :	Page 3/3

3. Annoter le schéma de l'appareil unguéal en complétant le tableau



Source : VIGOT, précis d'esthétique

1		7	
2		8	
3		9	
4		10	
5		11	
6			

4. Citer le taux de croissance mensuel de l'ongle

.....

2. EP2 : Grille de vérification de la conformité du sujet de CCF

Points de vérification : Forme	Vérifié
La maquette fournie est utilisée	
Police Arial 12	
Numérotation des questions suivant codification internationale (Ex. : 1 ; 1.1 ; 1.1....)	
Les questions sont précises et formulées avec des verbes d'action	
Les questions précisent les exigences attendues si nécessaire (Ex. : 3 exemples attendus, 2 notions, 3 caractéristiques...)	
Les points sont précisés au moins par grandes parties	
Le sujet comprend 3 parties : 1 situation professionnelle, 1 partie écrite, 1 partie pratique	
Tous les documents sont lisibles	
Les documents sont d'actualités	
Les sources des documents sont mentionnées	
L'orthographe est vérifiée	

Points de vérification : Fond situation professionnelle	Vérifié
La situation professionnelle comporte les attentes de la cliente	
La situation professionnelle est réaliste	

Points de vérification : Fond « Partie écrite »	Vérifié
Présence de savoirs associés liés à la situation présentée	
Présence de savoirs associés de biologie et technologie du pôle 2	
Présence de schémas (au moins un)	
Le questionnement prend en compte la durée de l'épreuve : 30 min	

Points de vérification : Fond « Partie pratique »	Vérifié
Le sujet demande la mise en œuvre d'une épilation des sourcils	
Le sujet demande la mise en œuvre de l'épilation de deux zones sur le corps (aisselles et/ou demi-jambe et/ou cuisses et/ou avant-bras et/ou maillot)	
Le sujet demande la mise en œuvre des techniques sur les ongles : <ul style="list-style-type: none"> - Soit un soin esthétique des ongles des mains ou des pieds et un maquillage des ongles avec un vernis classique laqué ou french - Soit un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent 	
Les techniques professionnelles demandées doivent être réalisables dans les 2 heures	

Points de vérification : Corrigé	Vérifié
Les réponses sont en rouge	
Le lien du savoir associé à chaque question posée est précisé (S1.1.3 ...)	

Nom du concepteur du sujet :

Etablissement de formation :

N° du sujet :

Date :

3. EP2 : Grille d'évaluation

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	Session
	EP2 Techniques esthétiques liées aux phanères Durée de l'épreuve : 2h30 (30 min d'écrit + 2 h de pratique)	Sujet N°... Date du CCF :
	Etablissement de formation :	
Elève	Nom :	Prénom :

→ **Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP2**

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C21.1, C21.3, C22.1, C22.2		NE	TI	I	S	TS	Points
- Organisation, installation fonctionnelle du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie Une démarche éco-citoyenne							/5
C21.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation							
→ Pénalité : Sourcils épilés = Annuler les 10 pts ci-dessous <input type="checkbox"/>							
Réaliser des épilations des sourcils	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques - Résultat net et esthétique						/10
→ Pénalité : Visage maquillé = - 2 pts <input type="checkbox"/>							
→ Pénalité : Epilé sur 2 zones à traiter = Annuler les 25 pts ci-dessous <input type="checkbox"/>							
Réaliser des épilations du corps	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques - Résultat net et esthétique						/25
→ Pénalité : Epilé sur 1 zone à traiter = - 12 pts <input type="checkbox"/>							
C21.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des ongles							
C22.1 C22.2 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage des ongles							
→ Pénalité : Prothèse ongulaire = Annuler les 20 pts ci-dessous <input type="checkbox"/>							
Réaliser un soin esthétique des ongles : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques Résultat net						/10
→ Pénalité : Ongles manucurés = - 10 pts <input type="checkbox"/>							
Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis classique	- Maîtrise de la technique - Mise en valeur des ongles Résultat net						/10
→ Pénalité : Ongles non maquillés = - 2 pts <input type="checkbox"/>							
Ou Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent	- Respect du protocole - Maîtrise de la technique - Mise en valeur des ongles Résultat net						/20
→ Pénalité : Ongles manucurés = - 10 pts <input type="checkbox"/>							
→ Pénalité : Ongles non maquillés = - 2 pts <input type="checkbox"/>							
Aptitude à mobiliser les savoirs associés							/20
							Total /80
							TOTAL /20

Appréciations / Justification des notes inférieures à 10	Noms et signature des évaluateurs

4. EP2 : Document d'aide à l'évaluation

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
	PÔLE 2 : EP2 TECHNIQUES ESTHETIQUES LIEES AUX PHANERES Durée de l'épreuve : 2h30 (30 minutes d'écrit + 2 heures de pratique)
	DOCUMENT D'AIDE A L'EVALUATION

Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C21.1, C21.3, C22.1, C22.2	TI	I	S	TS	
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation fonctionnelle du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o Une démarche éco-citoyenne 	Plus de deux erreurs + mise en danger du modèle, non-respect des règles d'hygiène, de sécurité et du confort du modèle.	Deux erreurs parmi les items.	Disposition ordonnée et rationnelle du poste de travail, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie. Confort de la cliente assuré. Réglementation respectée.	S + attitude professionnelle, aisance, économie de produits et de consommables, temps de réalisation optimal.	
C21.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation					
Réaliser des épilations des sourcils	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques - Résultat net et esthétique	Non maîtrise de la technique, reste des poils et rougeurs. Technique non adaptée à la situation professionnelle.	Technique peu maîtrisée reste des poils et/ou rougeurs.	Respect du protocole de la technique choisie, maîtrise de la technique choisie et résultat net (sans poils ni rougeurs).	S+ dextérité, habileté, aisance.
Réaliser des épilations du corps	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques - Résultat net et esthétique	Non maîtrise de la technique, reste des poils et rougeurs. Technique non adaptée à la situation professionnelle.	Technique peu maîtrisée reste des poils et/ou rougeurs.	Respect du protocole de la technique choisie, maîtrise de la technique choisie et résultat net (sans poils ni rougeurs).	S+ dextérité, habileté, aisance.
C21.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des ongles					
C22.1 C22.2 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage des ongles					
Réaliser un soin esthétique des ongles : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques - Résultat net	I+ non maîtrise des techniques.	Deux erreurs : reste des envies, bords libres inégaux et non-respect du protocole.	Respect du protocole, résultat satisfaisant sans envies, cuticules décollées, mise en forme des ongles régulière et adaptée à la morphologie.	S+ dextérité, habileté, aisance.
Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis classique	- Maîtrise de la technique - Mise en valeur des ongles - Résultat net	I+ pas de mise en valeur des ongles et non-respect de la situation professionnelle.	Non-respect de la situation professionnelle et résultat peu net et peu précis.	Respect de la situation professionnelle, habileté, mise en valeur des ongles, résultat propre et net.	S+ dextérité, aisance.
Ou Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent	- Respect du protocole - Maîtrise de la technique - Mise en valeur des ongles - Résultat net	I+ non-respect de la technique, pas de mise en valeur des ongles et non-respect de la situation professionnelle.	Non-respect de la situation professionnelle, technique peu maîtrisée et résultat peu net et peu précis.	Respect de la situation professionnelle, respect des étapes du protocole, habileté, mise en valeur des ongles, résultat propre et net.	S+ dextérité, aisance et rapidité.

5. EP2 : Grille d'aide à l'évaluation de 4 élèves

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE		
	EP2 Techniques esthétiques liées aux phanères Durée de l'épreuve : 2h30 (30 min d'écrit + 2 h de pratique)		Sujet N°... Date du CCF :
	DOCUMENT D'AIDE A L'EVALUATION 4 élèves À compléter avec le document d'aide à l'évaluation NE= non évaluable TI = très insuffisant ; I = insuffisant ; S = satisfaisant ; TS = très satisfaisant		

→ Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP1					
Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C21.1, C21.3, C22.1, C22.2	Elève	Elève	Elève	Elève	
- Organisation, installation fonctionnelle du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie o Une démarche éco-citoyenne 					
C21.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation					
→ Pénalité : Sourcils épilés = - 10 pts (annule les points ci-dessous)					
Réaliser des épilations des sourcils	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques - Résultat net et esthétique	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>
		-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Visage maquillé = - 2 pts					
→ Pénalité : Epilé sur 2 zones à traiter = - 25 pts (annule les points ci-dessous)					
Réaliser des épilations du corps	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques - Résultat net et esthétique	-25 <input type="checkbox"/>	-25 <input type="checkbox"/>	-25 <input type="checkbox"/>	-25 <input type="checkbox"/>
		-12 <input type="checkbox"/>	-12 <input type="checkbox"/>	-12 <input type="checkbox"/>	-12 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Epilé sur 1 zone à traiter = - 12 pts					
C21.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des ongles					
C22.1 C22.2 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage des ongles					
→ Pénalité : Prothèse ongulaire = - 20 pts (annule les points ci-dessous)					
		-20 <input type="checkbox"/>	-20 <input type="checkbox"/>	-20 <input type="checkbox"/>	-20 <input type="checkbox"/>
Réaliser un soin esthétique des ongles : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques	- Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques - Résultat net	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Ongles manucurés = - 10 pts					
Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis classique	- Maitrise de la technique - Mise en valeur des ongles - Résultat net	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Ongles non maquillés = - 2 pts					
Ou Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent	- Respect du protocole - Maitrise de la technique - Mise en valeur des ongles - Résultat net	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>	-10 <input type="checkbox"/>
		-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>	-2 <input type="checkbox"/>
→ Pénalité : Ongles manucurés = - 10 pts					
→ Pénalité : Ongles non maquillés = - 2 pts					

6. EP2 : Document de conversion de l'évaluation en note

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
	PÔLE 2 : EP2 TECHNIQUES ESTHETIQUES LIEES AUX PHANERES Durée de l'épreuve : 2h30 (30 minutes d'écrit + 2 heures de pratique)
	DOCUMENT D'AIDE A LA NOTATION

→ Modèle féminin majeure ou mineure autorisée pour les CCF : si masculin, l'épreuve ne peut être réalisée, la note de 0 attribuée à EP2 ☐							
Indicateurs d'évaluation communs aux compétences C21.1, C21.3, C22.1, C22.2		NE	TI	I	S	TS	Total
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation, installation fonctionnelle du poste de travail - Durée de réalisation optimisée - Respect de : <ul style="list-style-type: none"> o La réglementation en vigueur o L'anatomie et la physiologie o Le confort du ou de la client(e) o Les règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie <li style="padding-left: 40px;">Une démarche éco-citoyenne 		0	0,5	2	3,75	5	/5
C21.1 Mettre en œuvre des protocoles de techniques d'épilation							
→ Pénalité : Sourcils épilés = Annule les 10 pts ci-dessous ☐							
Réaliser des épilations des sourcils	<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques <li style="padding-left: 20px;">- Résultat net et esthétique 	0	1	4	7,5	10	/10
→ Pénalité : Visage maquillé = - 2 pts ☐							
→ Pénalité : Epilé sur 2 zones à traiter = Annuler les 25 pts ci-dessous ☐							
Réaliser des épilations du corps	<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques <li style="padding-left: 20px;">- Résultat net et esthétique 	0	2,5	10	18,75	25	/25
→ Pénalité : Epilé sur 1 zone à traiter = - 12 pts ☐							
C21.3 Mettre en œuvre des protocoles de techniques de soins esthétiques des ongles							
C22.1 C22.2 Mettre en œuvre des protocoles de maquillage des ongles							
→ Pénalité : Prothèse ongulaire = Annuler les 20 pts ci-dessous ☐							
Réaliser un soin esthétique des ongles : - des techniques manuelles - des produits cosmétiques	<ul style="list-style-type: none"> - Enchaînement logique des étapes - Maîtrise des techniques adaptées à la demande : <ul style="list-style-type: none"> o Manuelles o Utilisant des produits cosmétiques <li style="padding-left: 40px;">Résultat net 	0	1	4	7,5	10	/10
→ Pénalité : Ongles manucurés = - 10 pts ☐							
Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis classique	<ul style="list-style-type: none"> - Maîtrise de la technique - Mise en valeur des ongles <li style="padding-left: 20px;">Résultat net 	0	1	4	7,5	10	/10
→ Pénalité : Ongles non maquillés = - 2 pts ☐							
Ou Réaliser un maquillage des ongles avec un vernis semi-permanent	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du protocole - Maîtrise de la technique - Mise en valeur des ongles <li style="padding-left: 20px;">Résultat net 	0	2	8	15	20	/20
→ Pénalité : Ongles manucurés = - 10 pts ☐							
→ Pénalité : Ongles non maquillés = - 2 pts ☐							
Aptitude à mobiliser les savoirs associés						/20	
Total						/80	
TOTAL						/20	

VI. EP3 : Cahier des charges des situations d'évaluation « Conduite d'un institut de beauté et de bien-être »

Les exigences doivent être conformes à celles mentionnées dans le référentiel de certification du CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie

1. Consulter la définition de l'épreuve https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/CAP_e cp/Annexes_CAP_e cp.pdf
2. Prendre connaissance du sujet 0
3. Utiliser le modèle académique de présentation du sujet
4. Prendre connaissance de la fiche de contrôle de conformité pour la rédaction
5. Situation 1 : Simulation d'une vente : le sujet doit présenter une situation professionnelle réaliste et significative.
6. Situation 2 : Présentation du dossier : l'apprenant qui n'a pas remis son dossier à la date fixée n'est pas interrogé et se voit attribuer la note « 0 » à l'épreuve.

1. EP3 : Sujet zéro

PRESTATION ESTHÉTIQUE ou(*) PRODUIT COSMÉTIQUE

(*) Le titre et la situation professionnelle doivent être adaptés.

SUJET N°00

Vous tenez le rôle du client (ou de la cliente) pour le sujet ci-dessous.
Demandez au/à la candidat(e) un conseil et un rendez-vous pour la situation suivante :

Vous avez un entretien d'embauche pour être hôtesse d'accueil. Vous avez beaucoup négligé vos mains dernièrement et souhaitez les embellir pour l'occasion.

Vous êtes disponible chaque jour entre 14h et 16h.

ou(*)

Vous observez des poches et des cernes sur votre contour des yeux. Vous souhaitez les atténuer.

Vous souhaitez également prendre rendez-vous pour une épilation de la lèvre supérieure.

Vous êtes libre le jeudi.

Rappel des exigences de l'épreuve, pour le jury

- Précisez au / à la candidat(e) dès sa présentation l'orientation professionnelle du pôle sur lequel il/elle est interrogé(e) (produit cosmétique ou prestation esthétique).
- Ne formuler qu'une seule objection.
- Exiger une proposition de vente additionnelle (produit ou prestation).
- Remettre au / à la candidat(e) le planning joint sur lequel il/elle doit placer un rendez-vous.

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE			
CCF - Épreuve EP3 : CONDUITE D'UN INSTITUT DE BEAUTE ET DE BIEN-ÊTRE : relation avec la clientèle et vie de l'institut			
Académie de Lyon			SUJET N° 00
Nom de l'établissement : Adresse :			
SESSION 20...	Durée : 10 minutes oral maximum Durée globale : 15 minutes	Coefficient : 2	Page 1/2

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE – EP3

Nom :	Prénom :	Classe :	SUJET N°00	Page 2/2
--------------	-----------------	-----------------	-------------------	-----------------

PLANNING

Renseigner le planning suivant en fonction du sujet et des contraintes imposées par votre cliente.

À l'issue de l'épreuve, vous remettrez ce document au jury.

HORAIRES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	 VENDREDI	SAMEDI
9h	Mme FRANCK S.Visage 02.33.37.98.36					
9h30						
10h						
10h30			Mme JOLY Épil 1/2J, M, A 06.18.43.26.33			
11h						
11h30					Mme DUPUY S.Visage 02.56.34.61.59	
12h	Mme ANGEL Manucurie 02.24.54.33.18					
12h30						
13h						
13h30						
14h						
14h30						
15h						
15h30						
16h						
16h30						
17h				M MARTIN Épil dos 06.11.52.18.90.21		
17h30						
18h						
18h30						
19h						

2. EP3 : Grille de vérification de conformité du sujet de CCF

Points de vérification : Forme	Vérifié
La maquette fournie est utilisée	
Police Arial 12	

Points de vérification : Première page	Vérifié
Présence d'une situation professionnelle réaliste et significative	
Présence du rappel des exigences de l'épreuve pour le jury	

Document de réponse : planning	Vérifié
Le document comporte la phrase : « Renseigner le planning suivant en fonction du sujet, des contraintes imposées par votre cliente. A l'issue de l'épreuve, vous remettrez ce document au jury. »	
L'espace pour la réponse manuscrite est suffisant	
Le planning est raisonnablement pré-rempli : 5 à 8 rendez-vous déjà positionnés (Nom, prestation numéro de téléphone)	

Nom du concepteur du sujet :

Etablissement de formation :

N° du sujet :

Date :

3. EP3 : Grille d'évaluation

	CAP Esthétique Cosmétique Parfumerie	Session
	<p align="center">EP3 Conduite d'un institut</p> <p align="center">Durée de l'épreuve : 40 minutes</p> <p>Situation 1 : préparation : 5 minutes / sketch : 10 minutes Situation 2 : présentation du dossier : 10 min maximum + entretien : 15 minutes maximum</p>	Date du CCF :
	Etablissement de formation :	
Elève	Nom :	Prénom :

Si l'élève n'a pas transmis son dossier complet dans le temps imparti, il n'est pas interrogé et la note de 0 est attribuée à l'épreuve EP3

Compétences évaluées

C31 : Accueillir et prendre en charge la clientèle
C32 : Conseiller et vendre les produits cosmétiques et les prestations esthétiques
C33 : Mettre en valeur et promouvoir des produits et des prestations esthétiques
C34 : Organiser un planning de rendez-vous
C35 : Participer à la vie d'un institut de beauté et de bien-être

Situation 1	NE	TI	I	S	TS	Points
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une attitude professionnelle - Créer les conditions d'accueil - Conduire un dialogue - Identifier les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle - Reformuler les besoins - Sélectionner les produits ou les services adaptés aux attentes - Argumenter la sélection - Répondre aux objections - Proposer une vente additionnelle - Conclure la vente - Renseigner un planning de rendez-vous - Optimiser un planning de rendez-vous 						/10
Situation 2	NE	TI	I	S	TS	Points
<ul style="list-style-type: none"> - Identification de sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe - Aménagements et organisation adaptés des espaces de travail - Présentation de produits sur un stand, vitrine ou linéaire de façon harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque ou du thème - Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire - Respect des consignes pour répondre à l'objectif fixé de l'action d'animation pour la promotion d'un produit ou d'une prestation 						/9
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation claire, soignée - Expression correcte, langage adapté 						/1
TOTAL						/20

Appréciations / Justification des notes inférieurs à 10

Noms et signature des évaluateurs

4. EP3 : Document d'aide à l'évaluation

 <p>ACADÉMIE DE LYON Liberté Égalité Fraternité</p>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE			
	EP3 Conduite d'un institut Durée de l'épreuve : 40 minutes			
	Situation 1 : préparation : 5 minutes / sketch : 10 minutes Situation 2 : présentation du dossier : 10 min maximum + entretien : 15 minutes maximum			
DOCUMENT D'AIDE A L'EVALUATION				

Situation 1	TI	I	S	TS
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une attitude professionnelle - Créer les conditions d'accueil 	Attitude désinvolte, aucun intérêt au point de vente	Reste passif	Comportement/ attitude dynamique	Attitude dynamique et agréable, recherche permanente du meilleur comportement
<ul style="list-style-type: none"> - Conduire un dialogue - Identifier les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle - Reformuler les besoins 	Écoute non active. Pas de reformulation. Sans adaptation à la typologie	Deux critères non respectés	Écoute active mais reformulation des besoins incomplète Adaptation à la typologie du client : motivations et freins les plus courants	Écoute active, reformulation pertinente des besoins avec adaptation à la typologie du client : motivations et freins les plus courants
<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner les produits ou les services adaptés aux attentes - Argumenter la sélection - Répondre aux objections 	Argumentation inexistante, ne parvient pas à un accord.	Proposition de produit mais argumentation partiellement adaptée.	Bonne sélection des produits ou services, argumentation (légère mais adaptée), réponse à une objection, accord du client	Bonne sélection des produits et/ou services, argumentation adaptée au client ainsi qu'à ses attentes (réponse aux objections les plus courantes). Empathie. Accord du client
<ul style="list-style-type: none"> - Proposer une vente additionnelle - Conclure la vente 	Pas de proposition de vente additionnelle. Pas de conclusion ou conclusion inadaptée.	Proposition d'une vente additionnelle non adaptée et/ou non argumentée et conclusion incomplète.	Proposition de vente additionnelle, vente finalisée avec encaissement, emballage, mise à jour des données, fidélisation, prise de congé.	Proposition de vente additionnelle, vente finalisée avec encaissement, emballage, mise à jour des données, fidélisation, prise de congé. Le candidat s'est approprié l'acte de vente.
<ul style="list-style-type: none"> - Renseigner un planning de rendez-vous - Optimiser un planning de rendez-vous 	Planning non renseigné ou très incomplet	Planning incomplet	Bonne tenue du planning	Optimisation du planning
Situation 2	TI	I	S	TS
<ul style="list-style-type: none"> - Identification de sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe - Aménagements et organisation adaptés des espaces de travail - Présentation de produits sur un stand, vitrine ou linéaire de façon harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque ou du thème - Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire - Respect des consignes pour répondre à l'objectif fixé de l'action d'animation pour la promotion d'un produit ou d'une prestation 	Le candidat ne s'est pas approprié les éléments du dossier présenté ; peu ou pas d'échanges avec le jury. Le candidat ne répond pas aux attentes de l'épreuve.	Le candidat présente un dossier incomplet ; la présentation est succincte, elle demande le soutien du jury ; les réponses sont incomplètes et/ou erronées, peu d'argumentation.	Le candidat a réalisé son dossier, les notions présentes dans le dossier sont acquises mais il ne les maîtrise pas suffisamment pour étayer son argumentation.	Le candidat est en capacité de défendre son dossier, il maîtrise les éléments avancés. Son dossier est un appui à son argumentation
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation claire, soignée - Expression correcte, langage adapté 	Manque de clarté dans la présentation, expression incorrecte et pas d'utilisation de langage professionnel.	Présentation un peu superficielle et quelques fautes d'expression, vocabulaire pas toujours professionnel.	Bonne présentation, expression correcte et adaptée.	Présentation de qualité, utilisation d'un vocabulaire adapté tout au long de l'entretien.

5. EP3 : Document de conversion de l'évaluation en note

 ACADÉMIE DE LYON <i>Liberté Égalité Fraternité</i>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE : ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE
	EP3 Conduite d'un institut Durée de l'épreuve : 40 minutes
	Situation 1 : préparation : 5 minutes / sketch : 10 minutes Situation 2 : présentation du dossier : 10 min maximum + entretien : 15 minutes maximum
DOCUMENT D'AIDE A LA NOTATION	

Situation 1	NE	TI	I	S	TS	Points
<ul style="list-style-type: none"> - Adopter une attitude professionnelle - Créer les conditions d'accueil - Conduire un dialogue - Identifier les attentes, les besoins et les motivations de la clientèle - Reformuler les besoins - Sélectionner les produits ou les services adaptés aux attentes - Argumenter la sélection - Répondre aux objections - Proposer une vente additionnelle - Conclure la vente - Renseigner un planning de rendez-vous Optimiser un planning de rendez-vous 	0	1	4	7,5	10	/10
Situation 2	NE	TI	I	S	TS	Points
<ul style="list-style-type: none"> - Identification de sa fonction dans l'entreprise et dans l'équipe - Aménagements et organisation adaptés des espaces de travail - Présentation de produits sur un stand, vitrine ou linéaire de façon harmonieuse, attractive, conforme à l'image de la marque ou du thème - Présentation argumentée de la valorisation du support publicitaire Respect des consignes pour répondre à l'objectif fixé de l'action d'animation pour la promotion d'un produit ou d'une prestation 	0	1	3,5	6,75	9	/9
<ul style="list-style-type: none"> - Présentation claire, soignée - Expression correcte, langage adapté 	0	0,25	0,5	0,75	1	/1

NE : non évaluable



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Arrêté du 25 juin 2018

SESSION 20....

DOCUMENT RÉCAPITULATIF DES PÉRIODES DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

- Candidat scolaire** (12 semaines)
- Redoublant(e)**
- Positionnement : candidats scolaires** (8 semaines)

NOM : **Prénom** :

Date de naissance :

Centre de Formation :

Adresse :

Téléphone :

Ce dossier comporte les documents suivants :

- La fiche récapitulative des PFMP signée par le Chef d'établissement
- Les attestations de formation en entreprise

Nombre de documents joints :



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**FICHE RECAPITULATIVE DES PERIODES DE FORMATION EN MILIEU
PROFESSIONNEL**

**CAP esthétique cosmétique parfumerie
session 20.....**

Nom: Prénom :

Période de formation en milieu professionnel	STRUCTURES (Indiquer pour chacune le type de structure et son adresse)	ACTIVITES (Cocher les activités réalisées)
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
		Total semaines réalisées ⁽¹⁾

⁽¹⁾12 semaines de PFMP (1 semaine = 5 jours) à raison 35h de présence, soit 60 jours.

Je, soussigné (e)

responsable du centre de formation:

certifie que la durée des périodes de formation en milieu professionnel est conforme au règlement d'examen.

A le Cachet et signature du chef d'établissement

CAP ESTHETIQUE – COSMETIQUE

ATTESTATION de PFMP N°...

PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

Conformément à l'article D.124-9 du code de l'éducation, une attestation de stage est délivrée par l'organisme d'accueil à tout élève. Ce document doit être complété et signé le dernier jour de la période de formation en milieu professionnel par un responsable autorisé de l'entreprise d'accueil et remise au stagiaire.

L'entreprise :
NOM de l'ENTREPRISE :
Adresse :
N° d'immatriculation de l'entreprise :
Représenté(e) par : Fonction :
NOM du TUTEUR : Fonction :
Adresse électronique : Téléphone :

Atteste que l'élève désigné ci-dessous
NOM de l'ELEVE :Prénom : Date de naissance :

Scolarisé dans l'établissement ci-après :
NOM de l'établissement de formation:
Adresse :
Représenté par M/Mmeen qualité de chef d'établissement

A effectué une Période de Formation en Milieu Professionnel dans notre entreprise :
Pour la période du au
Soit une durée effective totale de : Semaines
<input type="checkbox"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="checkbox"/> secteur d'activités de techniques esthétiques (*)
(*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT réalisée.

Le montant total de € a été versé au stagiaire à titre de gratification (**)	Fait à
<p>(**) D'après la circulaire 2016-053 du 23 mars 2016 parue au BO n°13 du 31 mars 2016 :</p> <p>Article 5 : gratification : L'élève ne peut prétendre à aucune rémunération de l'entreprise. Toutefois, il peut lui être alloué une gratification lorsque la durée de la période de formation en milieu professionnel au sein d'un même organisme d'accueil est supérieure à deux mois consécutifs ou, au cours d'une même année scolaire, à deux mois consécutifs (soit plus de quarante-quatre jours) ou non, la ou les périodes de formation en milieu professionnel font l'objet d'une gratification versée mensuellement. Son montant correspond à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale prévu à l'article D. 242-2-1 du code de la sécurité sociale.</p> <p>Cette gratification n'a pas le caractère d'un salaire au sens de l'article L. 3221-3 du code du travail. Lorsque le montant de la gratification dépasse le plafond indiqué ci-dessus, les obligations de l'employeur incombent à l'entreprise d'accueil du stagiaire, conformément aux dispositions du II-A de l'article R. 412-4 du code de la sécurité sociale.</p>	Le Signature et cachet de l'entreprise.

Ce document ne doit comporter aucun élément correctif.



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

CAP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Arrêté du 25 juin 2018

SESSION 20....

CANDIDATS APPRENTIS OU SALARIÉS

DOCUMENT RECAPITULATIF DE L'ACTIVITE PROFESSIONNELLE

- Redoublant(e)**
 Positionnement : formation continue (6 semaines)

NOM : **Prénom** :

Date de naissance :

Centre de Formation :

Adresse :

Téléphone :

Ce dossier comporte les documents suivants :

- La fiche récapitulative des périodes de formation signée par le Chef d'établissement
- Les attestations d'employeur et justificatifs d'activités professionnelles (contrats d'apprentissage, de travail, bulletin de salaires...) comportant le cachet et la signature du responsable

Nombre de documents joints :



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE RECAPITULATIVE DES EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

**CAP esthétique cosmétique parfumerie
session 20.....**

Nom:Prénom :

Période d'activités professionnelles	STRUCTURES (Indiquer pour chacune le type de structure et son adresse)	ACTIVITES (Cocher les activités réalisées)
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques des soins esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques des soins esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT
Du au		<input type="radio"/> secteur d'activités de vente-conseil en parfumerie (*) <input type="radio"/> secteur d'activités de techniques des soins esthétiques (*) <input type="radio"/> (autre, à préciser)..... (*) cocher 1 seul secteur celui de l'activité PRIORITAIREMENT

Je, soussigné (e)

responsable du centre de formation :

certifie que la durée des activités professionnelles est conforme au règlement d'examen.

A le

Cachet et signature du chef d'établissement

CAP ESTHETIQUE – COSMETIQUE

ATTESTATION D'ACTIVITES PROFESSIONNELLES N°

Déclaration de l'entreprise avant la fin effective du contrat

- Sans rupture de contrat**⁽²⁾
- Avec rupture de contrat**⁽²⁾ (fournir les pièces justificatives)
- Candidat salarié**⁽²⁾
- Candidat apprenti**⁽²⁾

M......
(nom de jeune fille, suivi du nom d'épouse et du prénom)

Date de naissance :

Nom et prénom du responsable de l'entreprise :	Cachet de l'entreprise (obligatoire)	Atteste sur l'honneur que M..... a été salarié (e) dans ma structure pendant le période : du..... au et a effectué les activités suivantes ci-dessous à raison de heures effectuées par semaine. Horaire total effectué ⁽¹⁾ Joindre fiche(s) de paie ou contrat de travail ou d'apprentissage
Adresse de l'entreprise :		
Téléphone :		

	ACTIVITES ⁽²⁾ <input type="checkbox"/> Vente-conseils en produits de parfumerie, en produits cosmétiques, en services <input type="checkbox"/> Techniques de soins esthétiques visage <input type="checkbox"/> Techniques de soins des mains et des pieds <input type="checkbox"/> Techniques d'épilation <input type="checkbox"/> Techniques de maquillage <input type="checkbox"/> Autre à préciser :
--	---

⁽¹⁾ Le candidat salarié doit justifier de 6 mois de travail dans le secteur d'activité du diplôme, le candidat peut si nécessaire, justifier de plusieurs activités salariées dans le secteur d'activités du diplôme.

(2) Cocher les cases utiles.

Ce document ne doit comporter aucun élément correctif.